Demande d'intervention applications médicales

helan
Mutualité libre

Comment demander ce remboursement ?

Grâce à Mon Helan, votre mutualité en ligne ou à l'appli de Helan Mutualité libre : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Helan Mutualité libre, Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

Helan Mutualité libre
accorde une intervention de 20 euros par année calendrier par application médicale en ligne reconnue par mHealth Belgium, ou prescrite par un médecin.
Seules les applications médicales en ligne promouvant la prévention ou la rééducation entrent en considération pour une intervention.

Que faire pour en bénéficier ?

- Faites compléter et cacheter ce document par le médecin prescripteur (pas nécessaire si l'appli est reconnue par mHealth Belgium).
- Joignez une copie de la facture ou une preuve de paiement.

Vignette ou coordonnées du client

Vignette

Données du client (ou vignette)

J'atteste, par la présente, avoir prescrit à

Nom et prénom : .....

En date du : ..... / ..... / .....

L'application médicale suivante

Nom de l'application médicale : .....

Signature et cachet du médecin traitant :

A526GT1301000000000000000000000000A